

GUIDE D'APPLICATION DU FONDS LE RÉSEAU DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

1. MANDAT

Le Comité du Fonds Le Réseau de l'UdeS, ci-après le Comité, a comme mandat d'allouer et de répartir l'aide financière gracieusement mise à disposition par TD Assurance Meloche Monnex parmi les associations et regroupements étudiants de l'Université de Sherbrooke. Le Fonds Le Réseau dispose annuellement d'une somme de 5 000 \$.

2. COMPOSITION

Le Comité se compose de trois membres, tous diplômés de l'Université de Sherbrooke et employés du Service des relations avec les diplômées et diplômés.

3. RÉALISATION DU MANDAT

Le Comité :

- a) reçoit les demandes des associations et regroupements étudiants qui doivent être accompagnées d'un budget provisoire, les évalue et rend une décision sur l'aide à consentir ;
- b) rend sa décision et fait parvenir sa réponse aux demandeurs ;
- c) dans le cas d'une décision favorable, le Comité fait émettre *un seul* chèque au montant de l'aide consentie à l'association ou au regroupement étudiant sur présentation par ces derniers d'une ou plusieurs preuves de dépenses totalisant *au minimum* le montant de l'aide consentie.

4. ÉVALUATION DES DEMANDES

Aux fins de l'évaluation des demandes des associations ou regroupements étudiants, le Comité tient compte, dans l'ordre, des principes et critères d'évaluation suivants :

SENTIMENT D'APPARTENANCE :

Actions et moyens prévus dans le cadre de l'organisation et/ou de la tenue de l'activité qui démontrent clairement l'appartenance à l'Université de Sherbrooke des organisateurs et/ou des participants à l'activité, étudiants et/ou diplômés.

Pondération : 60

RAYONNEMENT :

Contribution du projet au rayonnement de l'Université de Sherbrooke, de ses étudiants et diplômés et de sa formation.

Pondération : 40

MOBILISATION :

Implication importante en termes qualitatifs et quantitatifs des étudiants et/ des diplômés et la collaboration-contribution de partenaires concernés et intéressés par le projet.

Pondération : 30

RÉALISME :

Qualité de la présentation de la demande, son bien-fondé et sa faisabilité en termes d'activités, de moyens et du budget déposé.

Pondération : 30

IMPACT DE LA CONTRIBUTION :

Importance de la contribution du Fonds Le Réseau pour le projet en regard de son budget total.

Pondération : 20

Le Comité se réserve le droit de consulter au besoin les Services à la vie étudiante et les autorités facultaires concernées avant de formuler une recommandation. Il peut, s'il le juge opportun, coordonner ses efforts avec ceux d'autres organismes qui poursuivent des fins semblables.

Lorsque le Fonds Le Réseau a été entièrement attribué, il ne peut plus honorer de demande et les associations et regroupements sont alors avisés lors de leur présentation de demande.

Faire parvenir votre demande à :

Fonds Le Réseau de l'UdeS

Pavillon J.-S.-Bourque, local F1-1047 Université de Sherbrooke
2500, boul. de l'Université Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone : (819) 821-7651 ou 1 800 347-5663, option 2 + option 5

Télécopie : (819) 821-7383 ou 1 888 347-5663

Courriel : LeReseau@USherbrooke.ca